

L'ÉCOQUARTIER DU PARC DES CALANQUES



UN ÉCOQUARTIER FORT DE SON HISTOIRE

Du Grand Arénas à l'ÉcoQuartier 60 ans de transformation urbaine

1945

Construction du camp d'urgence du Grand Arénas et ouverture du camp Colgate.

1953

Mise en service de la cité du Relogement, au sud du camp.

1964

Classement du Grand Arénas en tant que « îlot insalubre ».

1966

Création de la cité d'urgence de La Cayolle connue sous le nom de « Chicago » et premières démolitions.

1979

Création de la ZAC de Sormiou à La Cayolle.

2000

Classement du quartier en zone urbaine sensible.

2011

Signature du programme de rénovation urbaine avec l'ANRU pour les quartiers de La Soude, de La Jarre et de La Cayolle.

4 enjeux du programme de renouvellement urbain (PRU)

Améliorer le quotidien

Dynamiser le territoire

Répondre
à l'urgence climatique

Faire du projet ensemble

Les financeurs du programme de renouvellement urbain

- Agence nationale pour la rénovation urbaine : 17 M€
 - Ville de Marseille : 12 M€
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : 5,6 M€
 - Conseil départemental 2,7 M€
 - Conseil régional 3,3 M€
 - Bailleurs (HMP, 13H, Erilia et Logirem) : 25 M€
 - Autres (promotion privée) : 9,4 M€
- Soit un total de 75 M€**

UN PROJET URBAIN EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une situation exceptionnelle aux portes des Calanques

Une convergence entre renouvellement urbain et démarche ÉcoQuartier :

➤ Concertation et co-construction

- trois associations (Ecopolénergie, GERES, Robins des Villes) mobilisées

➤ Revalorisation de l'habitat

- 97 % du parc social rénovés par les bailleurs sociaux, soit 1332 logements
- Terra Lumina, résidence second lauréat au concours bas-carbone 2012

➤ Création et modernisation des équipements publics

- Stade Rouvier
- Parc ludico-sportif
- Parc paysager de La Jarre
- Maison de quartier du Baou de Sormiou

➤ Désenclavement du quartier

- Une meilleure liaison avec le centre de Marseille et de meilleures liaisons internes

➤ Trame verte

- L'allée des Calanques, une coulée verte de 3 km, permet de connecter les trois secteurs de l'ÉcoQuartier

L'histoire du lieu mise en lumière en 2019

Un travail de plusieurs années entre les historiens, les habitants et les associations pour une exposition : « Le Grand Arénas 1945-2020 : d'une terre de migration à un ÉcoQuartier ».

À voir au musée d'histoire de Marseille en septembre 2019.



Terra lumina © Didier Nadeau

QU'EST-CE QUE LA LABELLISATION ÉCOQUARTIER ?

Une opération exemplaire qui permet de vivre dans un quartier répondant aux principes du développement durable. Un label créé en 2012 par l'État.

Quatre étapes pour l'ÉcoQuartier du Parc des Calanques

Étape 1 - Obtenue en 2014

Signature de la charte ÉcoQuartier



Une charte regroupe les 20 engagements du label. La collectivité et ses partenaires signent la charte en lien avec les services locaux de l'État.

Étape 2 - Obtenue en 2015

Démarrage et inscription



Des experts se rendent dans le quartier pour rencontrer les acteurs. Le projet est ensuite étudié dans des commissions (régionale et nationale).

Étape 3 - Obtenue en 2018

ÉcoQuartier livré



Respect des engagements annoncés en étape 1.

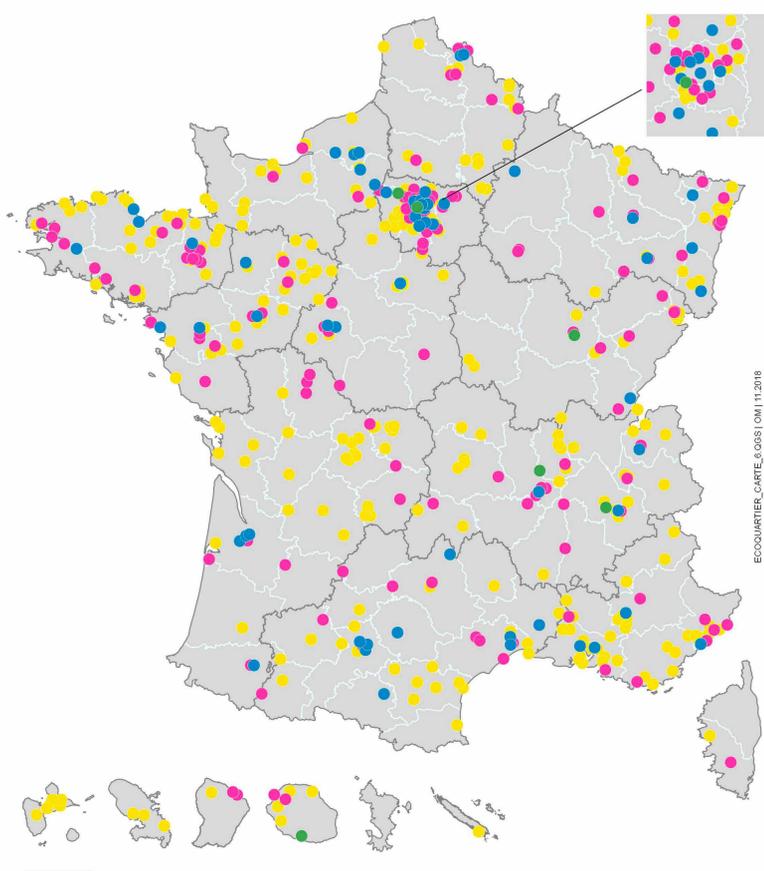
Étape 4 - Candidature en 2021

ÉcoQuartier vécu et confirmé



Vie du quartier, auto-évaluation, amélioration continue.

Les ÉcoQuartiers au 13 décembre 2018



Financements de l'ÉcoQuartier par la Métropole Aix-Marseille-Provence	
Dir. Voiries	14 191 000 €
Dir. Déchets	145 395 €
Dir. Politique de la Ville	324 000 €
Dir. Habitat	38 000 €
Dir. Environnement	10 000 €
Total	14 708 395 €



- Label - étape 1 [338]
- Label - étape 2 [158]
- Label - étape 3 [68]
- Label - étape 4 [6]

Source : DGALN/DHUP/AD4
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI

SENSIBILISATION ET PARTICIPATION DES HABITANTS



Les collectivités

Territoire Marseille Provence

Réalisation d'un diagnostic technique sur les usages des espaces (circulation, modes doux, pratiques piétonnes...) en vue des travaux de voiries du Baou de Sormiou.

Ville de Marseille

Co-construction du programme de la maison de quartier avec les futurs usagers.

Le Parc national des Calanques

Réalisation de balades et ateliers pour que chacun propose ses idées pour l'aménagement et l'accès à cette frange du parc.

Les opérateurs privés

Progéral, promoteur historique du Baou de Sormiou : organisation de plusieurs réunions avec les habitants.

Les bailleurs

HMP (Habitat Marseille Provence)

Organisation d'échanges avec les locataires de La Soude sur les aménagements à retenir.

Logirem

Mise en place d'un « Café chantier » qui a favorisé l'émergence de « groupes d'habitants référents ».

13 Habitat

dans la résidence du Baou de Sormiou, accompagnée par les équipes du service Politique de la Ville.



Les associations :

Robins des Villes et GERES :

Émergence d'initiatives locales, formulées par les habitants, pour s'exprimer et participer à la réflexion sur les projets, et à l'appropriation des travaux.

CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Réhabilitation du parc social



Changement des fenêtres, amélioration de l'isolation extérieure, chauffage au gaz naturel, chaufferie collective conservée et réhabilitée (La Soude).

**1322 logements sociaux réhabilités,
soit 97 % du parc social !**

Ils en parlent

- « Cela devient un quartier résidentiel. »
- « Une impression d'aération. »
- « On redécouvre l'architecture des bâtiments. »
- « On n'a plus honte quand on invite quelqu'un. »
- « Il faudra que l'on se batte pour que ce ne soit pas à nouveau dégradé. »

Des opérations vertueuses récompensées

Obtention du label bâtiment durable méditerranéen Argent pour la maison de quartier du Baou de Sormiou



Obtention du label bas carbone par Logirem pour la résidence Terra Lumina.

Un territoire tourné vers les énergies renouvelables

L'usine d'épuration implantée à Sormiou récupère les eaux usées et les boues pour créer une énergie verte et locale : le bio-méthane.

De quoi alimenter l'équivalent de 2500 foyers ou 150 bus fonctionnant au gaz naturel.

**Un projet partenarial entre la Métropole,
le SERAMM, l'Agence de l'eau, l'ADEME
et la Région.**



DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR UNE CIRCULATION APAISÉE

Un stationnement plus rationnel



Réhabilitation des parkings souterrains des résidences de la Logirem et diminution de moitié de leur prix de location.



Favoriser les « déplacements doux »

Recalibrages des voiries de La Soude et de La Jarre au profit de larges trottoirs et de dispositifs adaptés aux vélos.



Hiérarchisation des voies

Un nouvel axe est-ouest grâce au projet du boulevard urbain sud, traversant l'ÉcoQuartier sur 600 mètres.

Allée des Calanques : continuité assurée avec la création d'une traversée piétonne au niveau du futur parc de La Jarre.

Développement de l'offre de transports collectifs

- **Bus à haut niveau de service**
ligne B5 « La Pointe-Rouge / Frais Vallon » : création de 3 arrêts dans l'ÉcoQuartier (au niveau du carrefour du Roy d'Espagne, du parc de La Jarre et de l'avenue de La Jarre).
- **Nouveau tracé de la ligne 23**
Accès au cœur du quartier de La Cayolle grâce aux travaux de voirie, finalisés à l'automne 2019.

LA CRÉATION ET LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La maison de quartier



Pour des temps d'échange, des temps ludiques et des manifestations festives.

Le stade Rouvier



Un complexe sportif pour les sports collectifs, la course et un skatepark, déjà renommé « le bowl » par les enfants du quartier!

Le parc ludico-sportif



Ils en parlent

« Le stade Rouvier, c'est le seul stade ouvert tout le temps de tout Marseille, c'est unique. »

« J'adore le parc ludico-sportif, c'est mon club de foot ! »

Une aire de jeux pour les enfants et un terrain de foot sécurisé.

Le théâtre du Centaure pour une utopie écologique



Un temple indonésien et un chapiteau pour les spectacles équestres du théâtre.

Un « verger d'utopie » planté d'amandiers et un potager exemplaire en permaculture, tous deux créés avec les habitants du quartier.

DES AVANCÉES MAJEURES SUR LA QUESTION DES DÉCHETS

Propreté et traitement des déchets



Sensibilisation au traitement des encombrants : des actions conviviales organisées par les habitants eux-mêmes !

Des grands nettoyages avec des habitants volontaires et les enfants des écoles du quartier.

Incitation au tri : des « diagnostics en marchant » pour identifier avec les usagers les points idéaux des futurs points d'apport volontaire.

Des opérations « Défi tri » pour sensibiliser les habitants à la nécessité du tri des emballages ménagers ainsi que des visites de sites comme la déchèterie du Jas de Rhodes.

Ils en parlent

L'école des Calanques : « Merci au GERES de nous avoir permis de visiter le centre de tri du Jas de Rhodes. Aujourd'hui, cela nous encourage à faire le tri tous les jours à la maison et à l'école. »



Initiation au compostage et aux jardins partagés

Découverte du jardinage et du développement durable pour les enfants en donnant une nouvelle vie à des objets de consommation obsolètes.



L'économie circulaire déclinée en actions concrètes

La « **Baraque à dons** » du centre social des Hauts de Mazargues pour donner et récupérer des objets.

Des vide-greniers, trocs et ateliers « réparation de vélo ».

Un atelier couture mené par des habitants.

L'expérimentation « Cliink » pour récompenser le geste de tri

En amenant son verre dans les containers intelligents répartis à La Cayolle, le citoyen collecte des points convertibles en réductions chez des commerçants locaux.

Une expérimentation menée pendant un an au Baou, avec l'appui des bailleurs sociaux et des habitants « parrains et marraines » engagés dans le dispositif.

LE SOUCI DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITÉ

Le Parc national des Calanques : un partenaire inédit et impliqué

Inventaires de faune et de flore, communication/signalétique, dispositif «écogardes», contrôle des accès les mois les plus fréquentés...

Plantation d'essences d'arbres fruitiers et maintien de la prairie.

Chantier participatif de plantation d'arbres pour la requalification des franges urbaines du parc.

De nombreuses actions de sensibilisations avec et pour les habitants

Une balade sonore proposée par les Robins des Villes le long de l'allée des Calanques sur le thème de la « nature en ville » lors des Journées du patrimoine.

Le parc de La Jarre : un espace vert central de l'ÉcoQuartier



Un parc de 2 hectares (3 hectares à la fin du projet) avec un verger, des vignes et des plantes aromatiques irrigués naturellement par l'eau du canal de Marseille.

Ils en parlent

« Il faut planter des arbres fruitiers, à la sortie des écoles, cueillir un fruit c'est le début du respect ! »

« Dans notre petit jardin à la maison, on se partage les fraises. »

« Le quartier est beau, les enfants jouent dans l'espace vert derrière le centre social. Leur endroit préféré, c'est autour du stade Rouvier. »

